

A. Heytjens

“ Il est permis sans forfanterie, sans illusion et sans vain optimisme, d'apercevoir le terme de cette horrible guerre. ”

A. RIBOT.

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
1 An 18 fr.
6 Mois 9 fr.
3 Mois 4 fr. 50
1 MOIS 1 fr. 50

L'ALLEMAGNE EN FACE DU BLOCUS

La famine? Pas encore.

La ruine? Déjà.

ZURICH (de notre correspondant particulier). — La guerre et le blocus, qui en ont la conséquence, ont mis l'Allemagne en face de ce double péril : la famine et la ruine.

Le premier problème qui s'est posé à elle a été celui-ci :

Faire vivre soixante-dix millions d'hommes qui vivaient jusque-là sur l'ensemble de l'univers et qui se trouvaient brusquement coupés de l'univers : les nourrir, alors qu'ils importaient leurs aliments ; les salarier, alors que l'industrie chôma ; leur conserver un crédit, alors que la plupart de leurs capitaux étaient engagés au dehors. En un mot, substituer une vie économique nationale à la vie économique internationale, qui avait été pendant un demi-siècle celle de la nation.

Le second problème est le suivant : — Sauvegarder l'avenir. Faire en sorte que l'Allemagne, qui avait grandi plus encore en conquérant des marchés qu'en conquérant des provinces, ne perde pas définitivement ses conquêtes, maintienne sa place dans le monde, sauve ses marchés.

Ainsi, ce pays qui avait déjà réalisé une mobilisation militaire pour combattre, une mobilisation industrielle pour s'armer, une mobilisation agricole pour vivre, tente de réaliser, par surcroît, une mobilisation commerciale et demande à ce sol, qui ne suffit plus à le nourrir, le moyen d'exporter, c'est-à-dire de relever son change, de garder un crédit et de sauver le prestige de sa firme.

On sait comment le gouvernement allemand a tenté de résoudre — a résolu peut-être — le premier de ces deux problèmes.

En trois mois, il avait nationalisé le service des placements, réorganisé l'industrie bouleversée et entrepris assez de travaux nationaux pour résoudre le problème du chômage.

Au lieu de décréter un moratorium, qui ajourne les solutions et suspend la marche des affaires, il avait, en vingt-quatre heures, décidé l'escompte ou le rachat des traites par la Banque d'Etat et fondé les caisses de prêts, qui allaient permettre aux industriels et aux commerçants de ne pas même interrompre un jour le cours de leurs entreprises.

Restait le problème de l'alimentation. Les économistes donnaient à l'Allemagne six mois pour être affamée. Voici vingt mois qu'elle résiste. La viande est rare, parce que le fourrage fait défaut, le lait et ses produits manquent, on trouve peu de farine et insuffisamment de pommes de terre, la graisse est exceptionnelle.

On organisa la répartition d'abord, en créant des « offices impériaux » des grains, de l'alimentation des animaux, des pommes de terre, un « comité de guerre des huiles et des graisses », une « société centrale des achats ».

Pour pallier au renchérissement de la vie, on institua des prix maxima.

Pour éviter la disette, on créa des cartes de viande, de pain, de graisse, de beurre ; ou inventa les jours sans viande de boucherie, les jours sans porc, les jours sans graisse. On réglementa bientôt, peut-être, la répartition de la bière, du café, du sucre.

J'entends : la vie en Allemagne n'est pas large, elle n'est même pas drôle. On y vit cependant.

L'Allemagne se contentera-t-elle de vivre ? Va-t-elle se résigner à abdiquer la suprématie économique qu'elle avait lentement conquise en Europe ? Sans doute, elle trouve encore de quoi se nourrir, va-t-elle trouver de quoi refaire une richesse ? Ici, la lutte qu'elle mène prend un caractère tragique.

Ses ports sont déserts. Hambourg, la vieille ville orgueilleuse, n'est plus qu'une cité morte, les armateurs de la « ligne maritime », jadis les promoteurs de « la plus grande Allemagne » et de la guerre, sont acculés à la faillite. Les industries du tissu chôment, faute de matières premières. Le caoutchouc fait partout défaut et l'on réquisitionne le cuivre jusque dans les maisons.

L'Allemagne refuse de désespérer. Pour essayer de maintenir, malgré tout, son crédit, pour sauver des marchés qui lui échappent, elle démobilise ses commis-voyageurs, qu'elle envoie dans les pays neutres, dont la mer ne la sépare

pas. Elle exporte en Suisse des pommes de terre dont elle n'a pas assez, des grains qu'elle mesure à ses nationaux.

En pleine disette, elle prépare les marchés de demain, négocie avec l'Autriche-Hongrie un pacte d'union économique et cherche à s'annexer commercialement ses alliés. Elle creuse des canaux. Déjà, elle organise les trains qui, le lendemain de l'armistice, iront exporter tout ce qu'il lui reste de produits manufacturés et rapporteront dans ses usines les matières premières que son sol ne produit pas.

Mais, dans cette entreprise-là, du moins, elle ne réussit pas. Beaucoup d'Autrichiens redoutent « l'union économique » ; la Hongrie s'y refuse nettement. La Bulgarie veut vivre sa vie propre et déjà la Turquie, semble-t-il, envisage de nouvelles destinées.

De plus en plus, les neutres se détournent. Le change baisse. Les puissances demandent à leur industrie nationale les produits qu'ils allaient jadis chercher en Allemagne. Et qui pourrait dire ce que seront les traités de commerce de demain ?

Le gouvernement allemand, en face du blocus, a pu demander à son peuple tous les sacrifices et il l'a sauvé de la famine, à force d'organisation, à force de coercition, à force de rationnement.

Devant le marché du monde, du moins, l'Allemagne reste impuissante. Son effort magnifique et désespéré demeure stérile. En vain, elle tente de s'abuser elle-même : quand même elle réaliserait « l'union économique » avec ses alliés, cela ne la sauverait pas. Voici tantôt un an que cette union existe en fait, l'Allemagne n'en est pas plus prospère. Déjà elle se rend compte que, quelle que soit l'issue de la guerre, son hégémonie économique est dorénavant abolie. La victoire même ne la sauverait pas de la ruine.

Harden pousse ce cri désespéré : « Si l'on nous y force, nous nous enterrerons sous les ruines de l'Europe. »

Et la Gazette populaire de Cologne demande avec mélancolie :

« Que l'on donne au peuple allemand un idéal de guerre... L'homme qui lui donnera cet idéal sera appelé par l'histoire « grand », que l'idéal soit atteint ou qu'il ne le soit pas. »

L'Allemagne, dorénavant ruinée, ne sait plus même pourquoi elle ambitionne encore des victoires.

J. Robert

Les jours se suivent...

Les cochons s'engraissent

C'est un rien, une bagatelle d'une dizaine ou d'une vingtaine de millions, peut-être plus, — et ce sont des millions en or. Mais qu'est-ce que dix ou vingt millions ajoutés à l'effroyable « douleur » ?

Tâchons au moins d'en avoir pour notre argent et hâtons-nous d'en rire, — rien qu'au premier abord le sujet ne semble pas prêter à la plaisanterie. Il s'agit, en effet, de la taxation des avoines.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis la guerre l'un des premiers soucis de nos gouvernants — et il n'en est pas de plus louable — fut d'empêcher le renchérissement du pain. Comment ? Par la taxation du blé. Nous avons expliqué déjà comment l'Etat en achète à l'étranger d'énormes quantités et le revend à perte, pour maintenir les cours au plus bas. Très bien.

Par malheur, en taxant le blé, on n'avait oublié qu'une chose : c'était de taxer aussi l'avoine ; et, tout augmentant, l'avoine, le seigle et l'orge ne tardèrent pas à coûter plus cher que le blé, — si bien que les éleveurs trouvent une très sensible économie à remplacer le seigle, l'orge et l'avoine par du blé dans l'alimentation de leur bétail. Autrement dit, l'Etat achetait en Amérique du blé au poids de l'or pour régaler nos cochons.

Si riche que soit la Banque de France, on a tout de même fini par reconnaître que l'on pourrait faire un meilleur emploi de sa réserve métallique. Et le Sénat, voulant mettre un terme à cet abus, s'est déniché de taxer l'avoine. Il n'a guère fallu que vingt mois pour s'apercevoir qu'il était grand temps.

Gustave Téry

Dangereuse publicité

Nous avons eu beau prévenir le Temps des inconvénients qu'il pouvait y avoir en temps de guerre, pour un journal français regardé comme sérieux, à publier sans discernement les mêmes annonces que les journaux boches.

C'est en vain que nous avons mis sous les yeux de notre confrère, qui fut vénérable, les clichés du Lloyd Royal Hollandais insérés par la Frankfurter Zeitung : ce sont exactement les mêmes qui paraissent à la quatrième page du Temps, avec des différences légères, mais qui n'en sont pas moins hypocrites. Peine perdue : le Temps n'a rien voulu savoir.

Voici mieux. Dans son numéro d'hier 18 mars, le Temps raconte longuement à la troisième page le torpillage du paquebot hollandais Tubantia, mais ça ne l'empêche pas d'annoncer gravement et froidement à la quatrième page que ce bateau Tubantia, appartenant à la compagnie du Lloyd Royal, partira de Falmouth le 17 mars, de Vigo le 19 et de Lisbonne le 20 pour l'Amérique du Sud.

Si c'est de l'ironie, elle est vraiment d'un tonnage un peu lourd.

Si c'est de la négligence, elle n'est pas moins colossale.

Qui donc rédige le Temps ?

La même annonce nous informe que le torpillage du paquebot Zeelandia, appartenant à la même compagnie, est irrévocablement fixé au 29 mars. Celui de la Gelria n'aura lieu que le 12 avril.

Ce sont, en effet, les dates de leur départ d'Amsterdam, et comme le Lloyd Royal a pris soin de les publier dans tous les journaux boches, comme dans le Temps, il n'y a aucune raison pour ne pas supposer que ces deux bateaux auront exactement le même sort que l'autre.

Et l'on dit encore que la publicité ne sert à rien !

G. T.

La cavatine des milliards

M. Ribot a exécuté hier, devant la Chambre, la cavatine des milliards, alLEGRO RIFORZANDO, avec une virtuosité qui défie les imitateurs. A la même heure, le docteur Helfferich, qui essayait d'interpréter le même morceau devant les amateurs de Berlin, le jouait sur un ton à porter le diable en terre.

S'il y a deux manières de faire danser les écus, c'est évidemment nous qui détenons la manière gaie. Le docteur Helfferich raconte gravement au Reichstag que le crédit de l'Allemagne est supérieur à celui de l'Angleterre ! Cette lourdeur dans le mensonge a quelque chose de stupide que nous ne supporterions pas sans siffler.

Admirez, au contraire, comme notre Ribot national a su convenir d'un ton gracieux que l'Angleterre, qui gagne deux cents millions par jour, peut en dépenser cent vingt-cinq sans se gêner ! Et nous ? Nous dépensons quatre-vingt-sept millions, disait le rapporteur. M. Ribot a renchéri d'une voix allègre : « C'est quatre-vingt-dix millions ! » Et même, bientôt, avec un peu d'effort, nous atteindrions quatre-vingt-treize.

J'attendais le chiffre des recettes comme pour l'Angleterre. Mais ici, M. Ribot s'éleva sans effort jusqu'au sublime. Il le chiffre des recettes, et nous expliqua que « combattant pour la liberté et pour la civilisation, notre effort serait admiré de l'Histoire ».

J'en suis tout aise. Néanmoins, est-ce l'Histoire qui règlera l'addition ?

Si on se préoccupait un peu de la payer ?

Par chance, nous avons un impôt sur le principe duquel tout le monde s'accorde : l'impôt de l'alcool. Mais le projet du gouvernement stagne depuis six mois devant la commission fiscale ! Et celle-ci nous répond que, si nous sommes pressés, nous avons l'impôt sur le revenu !

Hélas ! le revenu de la plupart des Français est réduit à l'état de fantôme en ce moment, tandis que l'alcool est une solide réalité. J'ai plus de confiance dans les réalités.

De grâce, monsieur Ribot, remettez-vous au piano, et, après la cavatine des milliards, qui tombent toujours, jouez-nous le grand air des droits sur l'alcool, qui n'arrivent jamais !

Maurice de Waleffe

Ce portrait n'était pas le mien

Hier, mon article portait le titre suivant :

« Pendant que M. Accambay discourrait, nos soldats se battaient. »

Ce titre seul impliquait une désapprobation du discours en question.

Hélas ! de toute ma prose, l'en-tête seul est resté.

Dois-je en conclure, puisque la censure m'interdit de dire combien je désapprouve les paroles du député de l'Aisne que la bonne dame, au contraire, les approuve ?

Tous ceux qui me lisent savent avec quels scrupules je m'attache à présenter les événements, bons ou mauvais, tels qu'ils sont. J'estime que le peuple de France a assez de sang-froid pour apprendre la nouvelle d'un échec sans s'affoler, et je trouve puéril de vouloir lui cacher les péripéties de la lutte dès qu'elles cessent d'être favorables.

La vérité finit toujours par être connue : si on l'entoure de réticences, on risque de la faire soupçonner plus grave qu'elle n'est.

Ceci s'est justement passé ce matin quand on s'est aperçu du sort fait à mon article.

On a cru — et j'en ai la confirmation de sources diverses — que j'avais, avec ma sincérité habituelle, laissé entendre que nos troupes avaient perdu le Mort-Homme. On a craint que l'optimisme gouvernemental s'obstinât à cacher ce fait, affirmé avec insistance par les Allemands.

Je demande très humblement à la cen-

sure la permission de rassurer mes amis et de leur dire que mon article ne contenait rien de pareil.

Le Mort-Homme est toujours entre nos mains.

Je parlais uniquement du discours de M. Accambay et je réfutais les arguments présentés par lui en faveur de sa campagne contre le haut commandement. J'avoue même que, pour cela, j'avais dû imposer silence à mes sentiments d'inimitié personnelle. Mais la France avant tout.

Je n'ose répéter les raisons que je donnais pour démontrer cette campagne inopportune bien que, les ayant interdites hier, Anastasie, avec sa versatilité habituelle, n'y trouverait peut-être rien à redire aujourd'hui.

Veut-elle, par ailleurs, être aussi désagréable que possible à l'Œuvre et à son rédacteur militaire ? Je la prévient charitablement qu'elle fait fausse route. Chaque niche qu'elle nous fait double le nombre de nos lecteurs.

Pour rompre la monotonie des blancs qu'elle nous impose, blancs dont l'uniformité fatigue les yeux, nous y mettrons désormais quelques illustrations.

Hier, à la place des quelques lignes que j'avais écrites, se trouvait une image.

Cette image n'était point le portrait de M. Accambay, comme quelques-uns l'ont cru, paraît-il.

A la vérité, je ne crois pas être aussi laid qu'il paraît.

Général Verraux

LA BATAILLE

Les Communiqués

15 heures

En ARGONNE, dans le secteur de COURTECHAUSES, lutte de mines à notre avantage.

A l'ouest de la MEUSE, nous avons exécuté des tirs de concentration sur les tranchées allemandes vers la cote 265 et sur le bois des CORBEAUX. L'ennemi n'a pas réagi.

A l'est de la MEUSE, bombardements violents dans la région de VAUX, intermittents sur les autres points de ce secteur ainsi qu'en WOËVRE, aux abords de MOULAINVILLE, HAUDROMONT, les EPARGES.

Au nord-est de SAINT-MIHIEL, nos pièces à grande portée ont bombardé toute la nuit la route APREMONT-VIGNEULLES, où l'on avait signalé des régiments ennemis en marche vers le nord.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

23 heures

En BELGIQUE, notre artillerie a bombardé les tranchées ennemies de la région de BOESINGHE.

Deux Françaises ont fait la campagne de Serbie

Elles racontent à l'ŒUVRE leurs impressions

L'une était mécanicienne ; l'autre, cuisinière. Elles sont frêles, gentilles, avec des mines éveillées et des yeux de vingt-deux ans magnifiés par tout ce qu'elles ont vu d'horrible et de grandiose.

Dès qu'éclata la guerre, elles firent leurs études d'infirmières, et, au début d'avril 1915, elles s'embarquèrent sur le Lotus à destination de la Serbie.

« Ah ! cette arrivée à Valievo ! me dit la plus jeune, celle qui porte le joli prénom d'Elina. Un grand hôpital froid, pouvant contenir cinq cents malades peut-être et où il y en avait quinze cents ! Quinze cents contagieux. Nous n'étions qu'une trentaine d'infirmières pour les soigner ; les uns n'étaient pas arrivés jusque là, les autres n'avaient pu résister... »

« Toute la journée, le canon tonna, les vitres tremblaient lorsqu'elles n'étaient pas. Les maisons, à l'entour, s'ébranlaient. On manquait de linge, de médicaments, de tout l'essentiel. Je crois bien qu'il est des malades que

nous avons arrachés à la mort par la seule force de la volonté. N'ayant rien à leur donner, nous leur disions doucement : « Ça va mieux, ça va mieux », et quelquefois la fièvre tombait.

« Et puis l'ordre d'évacuer arriva. Nous partîmes les dernières avec les malades capables de se traîner. Vous ne pouvez pas imaginer ce que fut ce défilé par des routes qui ressemblaient à des rivières tarées ! On s'y enlisait jusqu'à mi-jambes ; les plus vaillants traînaient les plus faibles ; les prisonniers autrichiens, qui s'en allaient avec nous, étaient si heureux d'échapper au combat infernal qu'ils soutenaient les Serbes malades et les appelaient « frères ». Les Serbes valides rendaient la pareille aux Autrichiens blessés. A chaque instant on butait contre des cadavres... laissés par la précédente colonne d'émigrants.

« Tout autour de nous, sur nous... les obus éclataient ; d'autres nous sifflaient aux oreilles. Les tués, les blessés, ceux qui mouraient de faim, de froid, s'échelonnaient sur la route à mesure que nous avançons... On essayait bien d'emmener ceux qui étaient « sauvables », mais les autres, force nous était de les abandonner... Oh ! l'horrible cauchemar !... »

« A chaque colline nouvelle que l'on devait gravir, presque à pic, dans la neige, la plupart de nous étaientsais de découragement : « C'est fini, nous allons mourir là, jamais nous ne pourrions... » Et pourtant, sans savoir comment, on se retrouvait au sommet,

les tempes battantes, les pieds en sang, les genoux tuméfiés. Mais, de là, il fallait redescendre par l'autre flanc et la descente, dans la neige glissante, nous semblait plus effroyable encore ; on pleurait, on se désespérait, et l'on finissait quand même par y arriver, stimulés, secourus les uns par les autres. Tout cela sans rien pour se soutenir ; en quatre jours nous avons mangé deux œufs et bu une tasse de thé sans sucre. Des médecins, des infirmières de la retraite précédente étaient morts de faim... Il n'y avait plus rien, rien dans les villages désolés que nous traversons...

« Mais le plus affreux, c'est notre séjour à Tchatchak ; là, nous sommes demeurés trois mois prisonniers des Autrichiens. Oh ! cet hôpital ! ces moribonds sur des grabats pourris, sans draps, sans couvertures, rongés par la vermine ! Des centaines d'hommes mouraient chaque jour ; nous n'avions rien, rien pour les soigner ; il y avait une seule seringue et deux thermomètres pour tout l'hôpital, et plus rien pour les aseptiser ; aucun moyen de faire bouillir l'eau, pas d'alcool... pas un bout de toile propre... Les malades se composaient de Français, de Serbes, de Russes, d'Autrichiens et d'Allemands. Nous avons soigné de notre mieux, sans distinction, tous ceux que l'on pouvait espérer sauver. Oh ! la joie qu'on lisait dans les yeux des Français ! Les Russes, timides, pudiques, n'osaient rien demander ; les Serbes humbles, sensibles ; les Autrichiens, polis et reconnaissants ; mais les Allemands, quelle abominable race ! Quoi que l'on fit pour eux, tout leur était dû ; parce que nous étions prisonniers et françaises, ils nous revoilàient des yeux.

« Dans la ville, on ne pouvait rien se procurer ; le sucre, dont il restait encore un peu, coûtait quinze francs la livre. Nos lettres ne parvenaient pas en France ; pourtant l'une d'elles, dans laquelle je demandais un peu d'argent à mes parents, arriva... Ma mère m'envoya cinquante francs... Je me les recrus jamais. Un jour, j'eus une inspiration : j'écrivis à Mme Poincaré et lui exposai la misère de l'hôpital ; la lettre passa. Mme Poincaré nous envoya différentes choses. Comme nous l'avons bénie !

« On ne se doute pas, ici, de la misère des pauvres soldats prisonniers en Serbie... »
Et, avec un regard nostalgique, la jeune fille reprend :

« Maintenant, nous faisons des démarches, nous voulons partir pour Salonique... Et vous ne savez pas à quoi nous nous occupons en attendant ? Eh bien, partout où l'on nous demande de raconter notre voyage, je dis : « Oui, mais invitez beaucoup de gens, et, après que j'aurai parlé, vous ferez une quête, vous metrez ça dans une tirelire, et, dès que nous serons dans un hôpital à Salonique, vous enverrez l'argent au médecin-chef, pour les blessés. » Hier, j'ai parlé dans une petite salle toute pleine de belles madames ! Ça a mis cent francs dans une tirelire ! Oh ! je ne fais pas de boniments ! Je ne suis pas instruite, je raconte ce que j'ai vu en commençant ainsi : « Messieurs et dames, ma camarade est mécanicienne, moi je suis cuisinière. » Donc je dis ce que j'ai vu, sans belles phrases... »

Et ce que cette enfant du peuple dit « sans belles phrases » est si émouvant, si puissamment évocateur dans sa simplicité, qu'on est remué jusqu'au fond du cœur.

Je lui demande encore :

— Mais... vous avez un peu d'argent pour vivre ?...

Elles me répondent simultanément :

— Très peu, mais nous n'en avons pas besoin... On s'est habitué à ne faire qu'un repas par jour... Sur notre toute petite réserve, nous avons même mis trente francs de côté pour donner aux soldats en arrivant.

Ce qu'elles ne m'ont pas avoué, c'est qu'elles n'ont plus de capes... Elles les ont perdues au cours de leur exode lamentable, et, dame, pour s'en racheter d'autres il faudrait dépenser une très grosse somme : trente-neuf francs au moins... Et l'on peut être sûr que si on les leur donnait, ces trente-neuf francs, ce n'est pas à ça qu'elles les emploieraient... Vite elles les ajouteraient à la tirelire des soldats et s'en iraient dans le froid du paquebot avec leur pauvre petit costume tailleur...

Oh ! le joli geste que pourrait faire un couturier, ou un directeur de grands magasins en offrant à ces deux humbles héroïnes une cape d'infirmière bien chaude, bien douillette... (1).

Annie de Pène

Mort du comte Decazes

Le comte Jacques Decazes vient de succomber au cours d'un combat engagé avec des avions ennemis ; il venait d'abattre un appareil ennemi lorsque son aéroplane fut atteint par un de ses poursuivants et tomba en flammes dans les lignes allemandes.

Le comte Decazes, qui avait vingt-sept ans, était le second fils du duc et de la duchesse Decazes, née Singer, tous deux décédés. Petit-fils de l'ancien ministre des affaires étrangères et arrière-petit-fils du ministre de Louis XVIII, il était le frère du duc Decazes qui sert actuellement dans l'aviation, et le beau-frère du prince Jean de Broglie.

(1) L'Œuvre ne veut laisser à personne le soin et le plaisir de faire ce « geste ».

Hors d'œuvre

Déshabillez les zouaves !

Pourquoi ce grand journal du matin a-t-il relégué parmi ses faits-divers une histoire sensationnelle qui pourrait être le point de départ d'un retentissant scandale ? Voici les faits tels qu'ils sont exposés par notre confrère :

Il y a deux jours, au moment où il faisait l'appel des hommes qui devaient partir pour le front, un sous-lieutenant s'aperçut qu'un des zouaves qui se promenaient dans la cour intérieure du fort de Rosny n'avait pas l'allure absolument militaire. Il l'interpella... Le zouave n'était autre qu'une jeune veuve, Henriette Jary, habitant rue Paul-Bert, à Montreuil. Avec deux de ses compagnes, Marie Rouault et Georgette Vincent, Henriette Jary avait décidé d'aller au front... Ayant sacrifié leurs chevelures, elles endossèrent l'uniforme de zouave et pénétrèrent ainsi dans le fort de Rosny.

Et voilà. C'est bien simple. C'est trop simple. Il paraît qu'on pénètre dans un fort comme dans un moulin, et qu'une dame peut entrer dans un uniforme de zouave, comme dans un roman-feuilleton.

On déshabille les auxiliaires toutes les semaines pour voir comment ils sont faits. Mais il paraît qu'on ne déshabille jamais les zouaves, pas même au moment de leur incorporation.

Car on ne me fera jamais croire que le médecin-major du fort de Rosny est incapable de distinguer un poil d'une jeune veuve... Ce diagnostic est à la portée d'un étudiant en médecine de première année (et même d'un étudiant en droit).

J'espère qu'il va se trouver un député pour questionner le gouvernement sur ce point et demander qu'on déshabille tous les zouaves... Qui sait s'il n'y a pas parmi eux d'autres femmes, vierges ou nourrices ? Qui sait s'il n'y a pas aussi des espions boches ? Car il paraît qu'on n'examine pas plus l'état-civil des jeunes recrues que leur anatomie.

Mais je m'arrête... J'en ai trop dit. Et j'ai bien peur que les lignes ci-dessus n'arrivent pas jusqu'à vous.

Il est vrai que vous avez, comme consolation, une nouvelle épreuve du portrait de M. Jules Gautier.

ZETTE.

Hygiène

Tout le monde reconnaît l'utilité de la loi sur la vaccination. Mais cette loi est appliquée, dans certaines contrées, d'une façon assez singulière.

Voici les procédés que nous révèle l'Indépendant du Morvan :

Dans le Morvan, la gendarmerie poursuit avec la dernière rigueur tous les voyageurs indigents, les chemineaux, les ambulants qui errent misérablement sur les routes. C'est la consigne. C'est même une consigne salubre.

La première question que posent les gendarmes aux vagabonds est celle-ci :

— Avez-vous votre livret militaire ? La deuxième question se formule ainsi :

— Avez-vous votre certificat de vaccine ?

Neuf fois sur dix, le vagabond ne peut pas fournir cette pièce. Alors, on l'arrête et on le mène devant le tribunal correctionnel qui, régulièrement, le condamne à huit jours de prison. C'est un tarif.

Et puis, quand le vagabond a purgé sa peine, on le relaxe... On le relaxe sans l'avoir vacciné.

L'administration suppose que le fait d'avoir fait huit jours de prison dispense l'assujéti d'attraper la variole...

En tout cas, une fois le vagabond sorti de prison, de deux choses l'une : ou bien

il attrape la variole et il entre à l'hôpital ; ou bien il n'attrape pas la variole et il rentre en prison.

Car vous pensez bien qu'il ne fait pas dix pas sans rencontrer un gendarme qui, conformément à la consigne, lui pose de nouveau la question :

— Avez-vous votre certificat de vaccine ?

Juste requête

Les soldats appartenant au corps expéditionnaire à Salonique continuent à demander, sans succès, que les mandats de poste à eux envoyés de France, et de montant inférieur à vingt francs, leur soient payés en monnaie grecque.

L'administration s'obstine à leur payer ces mandats sous forme de billets de banque français. Ils sont ainsi obligés de supporter une perte au change qui s'élève au minimum à douze pour cent.

Faible inconvénient que supportent sans se plaindre les touristes voyageant pour leur agrément en pays étranger. Mais ce n'est pas pour leur agrément que nos soldats sont à Salonique.

Ils sont déjà obligés de payer à des prix exorbitants les objets de première nécessité et s'il leur faut encore perdre deux francs quarante sur chaque billet de vingt francs qui leur arrive de France...

Vin de ménage

Depuis douze jours, on lit l'annonce suivante dans le plus grand (au point de vue du tirage) des journaux du matin :

Vin de ménage, remplaçant vin raisins frais, même goût, alcool. Rev. 0,25 à 0,35 le lit. dom. Compt. Vinicole, Vitell (Vosg.)

A 10 francs la ligne (oui), cette annonce a coûté 300 francs au Comptoir Vinicole de Vitell (qui n'est pas dans un pays vinicole).

Cela n'a aucune importance.

Mais ce qui est à craindre, c'est que ce vin sans raisins, à 0 fr. 25 le litre, n'exerce une fâcheuse attraction, sinon sur les consommateurs directs, du moins sur les mercantis du front, qui sont en mesure de le revendre au prix de 1 franc le litre.

Et ce qui est encore davantage à craindre, c'est qu'il n'exerce une influence encore plus fâcheuse sur la santé des soldats qui, abusés par le goût et la couleur, se laisseraient aller à consommer cette mixture dont ils ignorent l'origine.

Fantaisies postales

Un officier mobilisé dans la Sarthe envoie à des parents habitant Paris une carte postale illustrée qui, d'après tous les règlements et tous les précédents, doit bénéficier de la franchise militaire.

La carte postale arrive aux destinataires grevée de la double taxe : c'est 20 centimes à percevoir.

L'officier, prévenu, envoie la semaine suivante une carte affranchie à 10 centimes, qui parvient au destinataire avec le timbre non oblitéré.

A plusieurs reprises, l'expéditeur répète l'expérience : chaque fois qu'il n'affranchit pas, la poste applique la pénalité de 20 centimes ; chaque fois qu'il affranchit, le timbre reste intact.

Il nous demande aujourd'hui, avec pièces à l'appui, l'explication de ce mystère, et un conseil sur la conduite à suivre.

C'est bien simple : il n'a qu'à continuer sa correspondance avec le timbre unique et permanent qui lui a servi jusqu'à présent et qui peut encore lui servir jusqu'à la fin de la guerre. Ainsi, une seule mise de fonds de 10 centimes évitera à sa famille le désagrément de déboursier quatre sous chaque fois que le facteur apportera une carte postale.

Déblayons !

Les objections commencent à pleuvoir contre le projet d'emprunt national de trente milliards, sous forme de billets de banque à intérêt et à lots que l'Œuvre expose.

Parmi ces objections, il en est qui ne tiennent pas debout ; il en est de spéculatives ; il en est de subtiles. Mais celles-ci ne nous embarrassent pas plus que celles-là, et nous sommes en mesure de répondre aux unes comme aux autres, ainsi que nos lecteurs pourront s'en rendre compte par eux-mêmes s'ils veulent bien nous octroyer le crédit nécessaire.

Abstraction faite des répétitions, nous n'en avons pas, en effet, compté moins de dix-huit, sans parler de celles — ce ne sont pas les moins sérieuses — que nous nous sommes faites à nous-mêmes avant de les réfuter « en court-circuit ». Qu'on nous donne le temps matériel de dépouiller le dossier !

Il est cependant un point sur lequel nous tenons à nous expliquer sans délai (sauf à y revenir ultérieurement d'une façon plus complète), afin de rassurer ceux de nos lecteurs qui semblent craindre que la combinaison ne soit de nature à porter atteinte au crédit de la Banque de France.

S'il en était ainsi, la combinaison serait condamnée d'avance, et votre serviteur soussigné n'aurait eu garde de s'en mêler. Mais il estime, tout au contraire, que, loin d'amoinrir le rôle de notre grand établissement financier national, la réalisation du projet lui assurerait une puissance plus grande et une autorité plus haute, en même temps qu'elle élargirait sa fonction sociale et qu'elle accroîtrait légitimement ses bénéfices.

Ceci dit, passons à une polémique d'un autre genre, à laquelle il convient de couper immédiatement court.

C'est celle qui porte sur la question d'antériorité.

Une bonne douzaine de personnes — déjà ! — nous ont fait assavoir qu'elles revendiquaient la paternité de l'idée, sous le prétexte que, à telle date, elles avaient préconisé, qui le billet à intérêt, qui une loterie nationale.

Ces protestataires n'ont pas l'air de se douter que ce qui fait l'originalité du projet de Pellissier, ce qui constitue sa marque de fabrique, c'est la conjugaison du billet à intérêt et des valeurs à lots, de façon à former un ensemble indivisible. Nul, que nous sachions, n'y avait songé, ou, tout au moins, n'en avait parlé avant lui. Le rapprochement et le mariage de ces deux facteurs, l'intérêt et le lot, voilà le fondement essentiel et caractéristique de son invention.

Il n'avait pas, au surplus, à « inventer » autre chose, pour cette préemptoire raison que ces deux facteurs, à l'état isolé, sont dans le domaine public.

L'idée de la loterie, en effet, court les rues, et des centaines de braves gens ont dû y voir la solution la plus simple et la plus pratique de la crise financière.

Quant à l'idée du billet à intérêt, personne ne peut se targuer, à l'heure où j'écris ces lignes, d'en avoir eu l'étréne, attendu qu'elle est vieille de plus de quatre-vingts ans. C'est en 1835, en effet, que le plus grand peut-être des financiers du dix-neuvième siècle, Isaac Pereire, l'a pour la première fois — et le premier — formulée. Il devait y revenir souvent depuis. Il devait même réussir, à dire de légende, à y intéresser l'empereur Napoléon III...

Mais, pas plus que les camarades, Isaac Pereire n'avait pensé à faire du billet de banque à intérêt, qu'il appelait « billet de rente » (rapportant, pour 100 francs, un centime par jour), une valeur à lots. Ça, de mon ami J. Pellissier, dont la modestie est telle qu'il prétendait m'interdire de citer son nom.

La cause est entendue. Nous n'y reviendrons pas.

Emile Gautier

Le marquis Frantz

Cela se passait dans les derniers jours de juillet 1914, au moment où M. de Schœn, ambassadeur à Paris, jouait auprès de notre ministre des affaires étrangères la sinistre comédie des « bons sentiments ».

Le 26 juillet, à onze heures du matin, une magnifique limousine s'arrêta devant la quai d'Orsay. On remarqua que ce n'était pas celle de l'ambassade. Les reporters s'en approchèrent et reconnurent qu'elle appartenait à M. le marquis de Frantz, Parisien fort élégant et fort répandu. Le marquis avait tenu à accompagner lui-même M. de Schœn au ministère, et sa présence rassura les plus alarmistes. Jamais un personnage aussi réputé pour ses sentiments francophiles n'aurait accepté d'être son automobile à un ennemi de la France.

Le marquis Frantz Esquem de Fresnoy était, en effet, une des notoriétés de la vie parisienne. Commanditaire de l'Œuvre, membre de plusieurs grands cercles, bienfaiteur de toutes les œuvres de bienfaisance de la préfecture de police, on n'aurait pu dire quelle était sa nationalité exacte. Mais il ne figurait pas sur la liste des étrangers, ce qui semblait indiquer qu'il était Français. Chaque année, pour tant, il villégiaturait en Allemagne. Le prince héritier de Bavière, lorsqu'il venait à Paris, dînait chez lui, dans son très bel appartement au 120 de l'avenue des Champs-Élysées. Mais cela n'est-ce pas, ne prouvait qu'une chose : Monsieur le marquis avait de très belles relations, en dépit de ses origines modestes. N'aurait-il pas été pendant de longues années valet de chambre chez un riche seigneur, authentique celui-là, qui lui avait laissé, en mourant, son titre et sa fortune ?

Or, quelques jours avant la déclaration de guerre, M. Esquem de Fresnoy vendit son magnifique mobilier et alla habiter à l'Élysée-Palace. Pourquoi pas à l'Astoria ? En tout cas, cette opportunité — transition lui permit, quand M. de Schœn reçut ses passeports et quitta Paris, de disparaître également, sans tambours ni... fifres ! Et, depuis, nul ne sait ce qu'il est devenu : les uns le croient à Philadelphie, d'autres à Mexico. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est plus en France.

La Renaissance se demande à quoi doit être attribué ce brusque départ. Nos relations tentées de nous le demander aussi, et une voix intérieure ne nous l'indiquait pas. Comme M. Messager était prié de donner son avis sur la nationalité de son ancien commanditaire, il répondit, tout de suite : « Mais c'était un Boche tout craché ! Il était né à Trèves ! »

D'où lui venaient ses ressources illimitées ? Fortune personnelle ? Subsidés impériaux ? La Banque Morgan, qui l'eût comblé, pourrait peut-être nous le fixer, si elle n'était liée par le secret professionnel. Mais la préfecture de police qui n'est pas tenue, elle, à tant d'égards, n'aurait-elle pas les moyens de nous renseigner ou tout au moins de se renseigner ?

Ce serait si utile, pour le cas où M. le marquis s'aviserait de nous revenir...

Le journal favorisé

On nous a interdit, avant-hier, de publier la partie de notre compte rendu de la Chambre relative à un incident entre M. Victor Dalbiez et les rédacteurs de la tribune de la presse.

Un seul journal a pu intégralement reproduire ce dont nous avions défendu fort mal de parler : c'est le Journal officiel. Voici donc, découpé dans la 2^e colonne de sa page 607, le texte in extenso de cette petite tragédie :

M. VICTOR DALBIEZ. — Monsieur le président, je demande que l'on fasse respecter ceux de mes collègues qui, au moment de la cotation épreuve, ont levé la main. (Très bien ! très bien !) Nous avons en effet entendu, provenant de la tribune de la presse, un mot qui ne s'adressait à aucun Français ; on a prononcé le mot « Boches ». (Vives exclamations. — Bruit.)

M. LE PRÉSIDENT. — La tribune d'où est partie cette manifestation sera évacuée. (Vifs applaudissements.)

La parole est à M. Bouvier.

Plusieurs membres sur les bancs du parti socialiste. — Nous attendrons que la tribune soit évacuée.

M. LE PRÉSIDENT. — La personne qui s'est levée à cette manifestation va être invitée à se retirer.

La parole est à M. Bouvier.

Sur les mêmes bancs. — Non ! non ! attendons !

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne comprenez donc pas que vous faites trop d'honneur à de telles choses en perdant votre temps ? (Applaudissements.)

Ne vous laissez pas troubler par ces dénigrés, indignes de retenir l'attention de tous les bons Français. (Nouveaux applaudissements.)

En nous défendant de faire allusion à ce débat regrettable, la censure a empêché les journalistes de répondre aux injurieuses insinuations dont ils pouvaient être l'objet. L'opinion publique n'a entendu qu'un seul mot de la cloche présidentielle, d'autant plus suspect que M. Deschanel n'avait pas perçu le mot qui a si justement indigné M. Dalbiez.

Que la presse soit muselée, soit ! Mais qu'on la ligote pour mieux la battre, voilà qui est sans doute excessif.

LA GUERRE AÉRIENNE

Dans la journée d'hier, malgré la brume et les nuages bas, notre aviation de combat a effectué, dans la région de Verdun, vingt-neuf vols de chasse, au cours desquels elle a livré trente-deux combats aériens ; un fokker a paru sérieusement touché.

Dans la nuit du 17 au 18, un groupe de dix-sept avions de bombardement a lancé cinquante-quatre obus de gros calibre, dont quarante sur la gare de Conflans et quatorze sur la gare de Metz. Les obus sont bien tombés au but. De nombreux éclatements ont été constatés sur les voies et trois incendies ont été allumés dans la gare de Metz-Sablons.

Violentement canonnés sur leur parcours, tous nos avions sont rentrés indemnes.

Au cours d'une reconnaissance offensive, une autre de nos escadrilles a lancé dix obus sur l'aérodrome de Dieuze et cinq sur la gare d'Arnaville.

LE PÈRE PLUME ET M. LEBUREAU



— Les Boches, Monsieur ? En vingt circulaires, moi, je les fais circuler !

"L'Œuvre" Économique

Le Rhin libre

La libre navigation du Rhin est l'une des grandes questions économiques qui vont se poser au prochain jour. La France, aussitôt l'Alsace-Lorraine reconquise, y sera directement intéressée, mais c'est la Suisse surtout qui tient à la voir promptement résolue.

Les Suisses ont toujours réclamé la libre navigation du Rhin, qui offrirait un magnifique débouché à leur industrie et à leur commerce. Quand il décrit devant Bâle sa courbe majestueuse, il donne une impression de force irrésistible et sûre. Quelques travaux suffiraient à permettre à de forts bateaux de remonter de Strasbourg jusque-là, mais l'Allemagne, sous divers prétextes, s'est toujours opposée à l'exécution de ces travaux.

D'autre part, depuis dix-huit mois, pour des raisons militaires, elle a interdit toute navigation sur la section Strasbourg-Bâle. Cette interdiction, si gênante pour leur commerce, a naturellement irrité les Suisses.

Or, le 30 décembre dernier, paraissait dans un journal de Bâle, la *National Zeitung*, un article « de source allemande » sur la navigation du Danube. L'auteur de l'article s'élevait contre la prétention des Roumains de s'opposer à la liberté de navigation sur ce fleuve et montrait que la libre navigation des grands fleuves internationaux est un principe de droit public fondé sur les décisions du Congrès de Vienne et justifié par les nécessités du commerce moderne.

L'article du journal germanophile combla d'aise les Bâlois, et la *National Zeitung* reçut immédiatement des « meilleurs suisses intéressés à la navigation du Rhin » un article qu'elle inséra tout en déclarant « qu'elle n'adoptait pas sur tous les points cette argumentation juridique ».

Les Suisses reconnaissent volontiers que la libre navigation du Danube est indispensable à l'Allemagne pour la réalisation de ses projets présents ou futurs ; ils comprennent fort bien l'ardeur avec laquelle les Allemands en général et les Bavarois en particulier cherchent à réaliser ce but ; mais pourquoi l'Allemagne s'opposerait-elle alors à l'utilisation du Rhin par la Suisse, qui peut en user exactement comme la Bavière du Danube ?

« Les vœux mêmes que forme l'Allemagne au sujet du Danube offrent au gouvernement de l'Empire une occasion d'appliquer les mêmes principes au cours international du Rhin, disent les Suisses dans l'article de la *National Zeitung*. Jusque-là, rien de pareil ne s'est produit. On sait que, depuis le commencement de la guerre, le commandement militaire allemand a interrompu la navigation entre Bâle et Strasbourg. L'auteur de l'article paru dans la *National Zeitung* fait remarquer qu'en fermant arbitrairement un fleuve international, un des Etats riverains contrevient aux décisions du Congrès de Vienne. Nous sommes de son avis et nous voudrions que le même principe fut appliqué au cours du Rhin. » Voilà la question nettement posée par les Suisses. Les Allemands, eux, ne tiennent naturellement pas à voir le commerce suisse pourvu d'une libre sortie sur le monde. Ils préfèrent de beaucoup contrôler cette sortie, forcer les marchands suisses à emprunter leurs chemins de fer et fermer, par conséquent, à leur gré, la porte du pays.

« Dans les milieux allemands, où l'on n'aime pas à voir la navigation du Rhin se développer vers la Suisse, lit-on encore dans le second article de la gazette bâloise, on allègue que l'Allemagne n'est tenue de tolérer ni le libre passage des bateaux entre Strasbourg et Bâle, ni l'exécution des travaux nécessaires à la navigabilité du fleuve, ni la suppression de ce qui peut entraver la navigation, la Suisse n'ayant pas pris part au Congrès de Vienne... » Mais à ce sophisme la République a une réponse facile. Il est bien vrai qu'elle n'assista pas au Congrès de Vienne, mais l'Allemagne n'y envoya pas non plus de représentants, pour cette simple raison... qu'elle n'existait pas encore. Il y avait alors trente-quatre Etats allemands, mais pas d'Empire allemand.

Autre argument opposé par les Bohèmes aux légitimes réclamations des Suisses : les demandes des Allemands relatives à la libre circulation du Danube et celles des Suisses relatives à la libre circulation du Rhin ne sauraient être comparées, car, pour le Danube, l'obstacle est à l'embouchure même du fleuve, tandis que, pour le Rhin, il est sur le cours moyen.

Le bel argument et comme il sent bien sa casuistique germanique ! « L'objection est faible, répondent les Suisses, car, en principe, c'est la même question qui se pose dans les deux cas : le pays où se trouve la source du fleuve peut communiquer avec la mer. La Suisse, ayant sur son territoire la source du Rhin, veut par le Rhin atteindre la

mer du Nord ; l'Allemagne ayant sur son territoire la source du Danube, veut par le Danube atteindre la mer Noire. Or, ni dans le protocole de la commission du congrès de Vienne, spécialement chargée de régler les questions de navigation, ni dans les « articles concernant la navigation du Rhin », ni dans le premier traité de Paris en 1814, il n'est fait allusion à telle ou telle partie du fleuve, mais dans le protocole spécial il est expressément parlé de la navigation « sur tout le cours du Rhin, du point où il devient navigable jusqu'à son embouchure dans la mer ».

La campagne de presse et de brochures entreprise en Suisse pour obtenir la libre navigation du Rhin, fleuve international, méritait d'être signalée. Elle montre tout d'abord à nos voisins neutres ce qu'est la bonne foi allemande. Les Allemands réclament pour eux la libre navigation du Danube, mais se refusent à ouvrir le Rhin aux Suisses, pour cette seule raison qu'ils n'y ont pas intérêt. L'Allemagne veut tenir économiquement la Suisse à sa merci. Et demain, d'autre part, quand l'Alsace sera rendue à la France, nous, Français, serons directement intéressés à l'organisation de la libre navigation internationale du Rhin, fleuve suisse et allemand, hollandais et français.

André Faure

L'Agriculture et les dépôts

Veut-on, oui ou non, avoir une récolte en 1916 ?

Si on en croit les circulaires du ministre de la guerre, du 2 décembre et du 7 février, oui ! Si on en croit le décret du 2 février, du ministre de l'agriculture, instituant les comités d'action agricole, oui. Sur le papier, tout a été tenté pour favoriser l'agriculture.

Dans la pratique, il n'en va pas de même. Les comités d'action agricole qui devraient même assurer la culture des terres abandonnées, les maires, les associations agricoles ne peuvent agir utilement que si on met à leur disposition une main-d'œuvre suffisante et des wagons pour le transport des engrais. Ils n'obtiennent ni l'une ni les autres.

Or il y a dans les champs, en ce moment, moins d'hommes qu'à l'automne. Les circulaires sur la diminution du personnel auxiliaire dans les bureaux des dépôts sont demeurées lettre morte ; il n'y a pas un dépôt sur dix où l'on ait fait appel à l'aide féminine pour les travaux de dactylographie et d'expédition. Partout, les corvées emploient un nombre d'hommes exorbitant, et qui seraient mieux à leur place dans les champs.

Les boulangers

Dans tous les bourgs, dans toutes les villes on manque de boulangers. Les dépôts en absorbent un nombre considérable, d'autant que, dans beaucoup de dépôts, le pain est fabriqué comme il l'était sous le premier Empire. La pâte est pétrie à la main. Les dépôts créés pour la durée de la guerre (ce sont les plus nombreux) et les dépôts de moyenne importance ne possèdent pas de pétrin mécanique. Il faut donc six fois plus d'hommes au dépôt qu'il n'en faudrait à un boulanger pour assurer la même quantité de pain.

Les inutiles des dépôts

Dans les dépôts de fortune du Centre, par exemple (où, estimant que la guerre serait courte, l'intendance s'est bien gardée d'installer le gaz ou l'électricité), on trouve toujours deux ou trois lampistes. On peut, en outre, y rencontrer deux plantons par bureau, cinq ou six copistes (le duplicateur ou le papier carbone y sont inconnus) ; des gardes d'écurie pour les chevaux d'officiers qui, nommés pour la durée de la guerre, ou rappelés à l'activité, ne savent pas ou ne peuvent plus monter à cheval. Nous ne parlons pas du nombre des secrétaires de l'infirmerie, de l'hôpital, de l'habillement, de l'intendance, du recrutement et... qui pourraient être remplacés par des femmes !

Le rappel des équipes

La moindre offensive de l'ennemi a pour résultat de faire doubler le nombre des soldats-secrétaires dans les bureaux et de faire rentrer à la caserne les équipes agricoles.

Un règlement formel, qui se dresse contre les circulaires les plus précises du ministre, empêche que la même équipe soit maintenue plus d'un mois dans la même commune. Les hommes doivent rentrer à la caserne pour passer une nouvelle visite. On admet bien qu'un métallurgiste reste au même poste, même s'il appartient au service armé, et cela jusqu'à la fin de la guerre ; on n'admet pas qu'un agriculteur reste plus de trente jours à la terre. Tant pis si la récolte est compromise !

Et pourtant les achats de grain à l'é-

tranger nécessitent des sorties d'or français qui deviendraient dangereuses par leur répétition.

Le rappel des mobilisables

Le 15 mars, tous les hommes dits mobilisables — c'est-à-dire aptes à partir en renfort après un entraînement convenable, ce que les militaires appellent les groupes C1 et C2 — ont été rappelés au dépôt. Ce rappel cause un énorme préjudice aux agriculteurs. En effet, le mauvais temps ayant retardé les labours de printemps, beaucoup de propriétaires et de fermiers, espérant que les équipes leur seraient maintenues, ont, aux premiers beaux jours, fait labourer de grands espaces. Les équipes partant brusquement, ces terres à demi labourées restent inutilisées, puisqu'on ne pourrait ni les herser ni les ensemençer faute d'hommes. Le paysan qui avait compté sur la main-d'œuvre militaire se trouve avoir à subir une perte nouvelle du fait de ce départ. La plupart nous ont paru très découragés.

Et les tracteurs ?

Certaines associations agricoles se sont adressées à des compagnies américaines pour faire labourer d'importants domaines au moyen de tracteurs à essence. Malgré bien des difficultés pour se procurer le carburant, de grands propriétaires sont parvenus à embellir leurs terres. Cependant, la majorité des petits et des moyens fermiers et propriétaires ne sauraient avoir recours à des procédés aussi coûteux, et pratiques seulement sur de vastes espaces.

Et les pommes de terre ?

Malgré tout, on a semé du blé et de l'avoine. Par contre, ni les betteraves, ni les pommes de terre, ni les carottes n'ont été semées en quantité convenable. On a improvisé un peu partout, on n'a pris aucune mesure énergique.

Je sais bien que le gouvernement a offert des Annamites et des prisonniers ! Hélas ! quand voudra-t-on se rendre compte que la France reste un pays de petite propriété, que les équipes de prisonniers qui ne peuvent être inférieures à vingt hommes divisés en deux groupes de dix, ne seront vraiment utiles que le jour où l'on pourra les fractionner par quatre ou cinq ? Enfin, de l'aveu de tous les employeurs, les prisonniers allemands, encouragés par les traités de l'intendance, travaillent chaque mois un peu moins et leur travail commence à revenir fort cher !

Veut-on avoir une récolte en 1916 ?

François Lebon

Des canons ! Des munitions !

Les nouveaux riches

Les uns se font tuer. Les autres s'enrichissent. C'est la loi, elle n'est ni nouvelle ni gaie. Si, d'ailleurs, ceux qui s'enrichissent aident les combattants à combattre, en leur fournissant des armes chères mais bonnes, il n'y a rien à dire.

Ceux qui s'enrichissent le plus vite, le plus formidablement, de toute la planète, sont les Américains. La guerre, qui signifie, en Europe, dévastation et carnage, se traduit, au Nouveau-Monde, par une pyramide de dollars.

En 1914, les Américains ne comptaient que 4.100 millionnaires ; si la paix n'est pas signée avant deux ans, il y en aura cinq cents de plus.

Les usines, les firmes d'obus, de canons, de mitrailleuses éclatent chaque jour là-bas, tels de gigantesques champignons de fonte et d'acier. Des villes entières de métallurgie surgissent du sol. La cité de Galesburg a passé un énorme marché de fusils.

Un écrivain yankee, M. George Fredrick, nous donne là-dessus de merveilleuses précisions. Il nous apprend qu'un M. Isaac Rice a « fait », depuis quinze mois, quinze millions de francs ; que M. Marcellus Dodge, président de la Compagnie Remington, a fait 60 millions.

Récemment arrivèrent à New-York, dans un « pullman-car », trente-deux Américains nantis d'ordres de marchés. Ils étaient les hôtes du trésorier d'une compagnie de munitions. Au cours de leur voyage (nous apprend le même M. Fredrick), ils dépensèrent cinq cent mille francs... Ils ont dû les « retrouver ».

La firme de poudre Du Pont a signé des contrats pour plus d'un milliard ; en octobre dernier, elle donna à ses actionnaires un dividende de 200 0/0. La *Bethlehem Steel Company*, manufacture d'armes de Carney's Point, de Brooklyn, réalise des bénéfices analogues.

Comme ces munitions vont aux Alliés (du moins nous l'espérons), nous devons nous réjouir de cette fiévreuse activité américaine.

Réjouissons-nous donc, mais sans trop de joie...

L'aluminium norvégien n'ira pas en Allemagne

Nous annonçons, il y a quelque temps, d'après le journal anglais *Ironmonger*, qu'une société à gros capital venait de se fonder en Norvège pour fabriquer de l'aluminium avec des bauxites provenant de France, et nous ajoutions que, l'aluminium servant à faire des engins, il serait bon que nous eussions la certitude que les bauxites françaises ne serviraient pas, après leur transformation, à construire du matériel de guerre qui serait utilisé contre nous.

Les explications que nous demandions nous sont aujourd'hui données par la société norvégienne mise en cause, qui nous adresse la lettre suivante :

Christiania, 8 mars 1916.

Dans le numéro du journal *L'Œuvre* paru le 21 février 1916, vous avez publié un article intitulé « L'aluminium sert à faire des zeppelins ». Nous croyons devoir vous faire connaître, pour répondre à cet article, les faits suivants :

Avant la guerre, les Allemands avaient accaparé en grande partie les gisements de bauxite dans le Var, et ce à un tel point qu'il était devenu presque impossible de lutter avec eux. Il était extrêmement difficile de pouvoir s'assurer des gisements de bauxite, et nous en avons eu la preuve quelques mois avant le commencement des hostilités. Nous avions chargé un ingénieur de rechercher s'il n'y aurait pas moyen de s'assurer des fournitures de bauxite pour l'alimentation d'une usine à aluminium que nous projetions d'établir. Malgré toutes nos démarches, il nous fut impossible d'aboutir, car toujours nous nous heurtions aux Allemands qui, à prix d'or, achetaient les concessions.

La guerre arrêta toutes nos démarches jusqu'au mois d'octobre 1915.

Constitution de la Société des bauxites et aluminium de Provence

En octobre 1915, nous avons repris nos démarches. Nous avons commencé par fonder, le 10 décembre 1915, la Société anonyme des Bauxites et Alumines de Provence, avec des capitaux exclusivement norvégiens ou français. Cette société n'était, en principe, qu'une société filiale de la grande société qui devait se constituer en Norvège pour la fabrication de l'aluminium.

Société Høyangfaldene Norsk Aluminium C^o

Dès que les quantités de bauxite nécessaires à la marche des usines à aluminium ont été assurées, le groupe norvégien constitua la Société Høyangfaldene Norsk Aluminium C^o, au capital de près de vingt millions de francs ; les capitaux sont exclusivement norvégiens, les fondateurs sont tous norvégiens.

Il est à observer que selon l'autorisation du gouvernement norvégien, en vertu de laquelle la société a acquis le droit d'exploiter les chutes d'eau, les actionnaires doivent être norvégiens, les actions doivent rester nominatives, parce que le but de la société est d'exploiter des chutes d'eau au point de vue industriel, et que les sociétés de cette nature doivent être autorisées par le gouvernement norvégien.

La société Norsk Aluminium C^o, dont les usines utiliseront les chutes de Høyangfaldene, a pour but de transformer en aluminium l'alumine qui lui sera fournie par la Société française des Bauxites et Alumines de Provence et qui sera extraite dans les usines de cette société en France, des bauxites provenant des carrières de la région de Brignoles.

Si la société norvégienne Norsk Aluminium avait des tendances allemandes, elle installerait en Norvège son usine de préparation d'alumine, pour pouvoir recevoir indifféremment de la bauxite française ou de la bauxite hongroise. Le fait que l'usine à alumine sera en France prouve le contraire, car l'expédition de l'alumine en Norvège ne peut se faire qu'avec le consentement du gouvernement français.

Enfin, dernier argument, d'une valeur au moins égale : les usines de la Norsk Aluminium C^o ne pourront pas fonctionner avant deux ans, ce laps de temps étant nécessaire pour leur installation.

Conclusion

La Norvège, avec ses chutes d'eau, est le pays tout désigné pour le développement de l'industrie de l'aluminium, tandis que, jusqu'à la guerre, c'était l'Allemagne qui tenait entre ses mains toute cette industrie, surtout grâce au cartel qu'elle avait organisé avec les sociétés françaises d'aluminium.

Avec la création d'une puissante société en Norvège, dont les usines à alumine sont en France, et qui se mettront en marche au moment où la guerre sera terminée, le développement de l'industrie de l'aluminium en Allemagne sera enrayé, surtout si le gouvernement français se décide à mettre obstacle à l'accaparement des bauxites par les Allemands, ce qui sera extrêmement facile, car les concessions qui sont entre les mains des Allemands sont en ce moment séquestrées.

Telles sont les observations qu'au nom de la Société Høyangfaldene Norsk Aluminium C^o, que vous visiez dans votre article, nous croyons devoir vous fournir, en vous priant de les insérer de façon à éclairer vos lecteurs français et à les rassurer sur l'organisation des fabriques d'aluminium en Norvège.

Les fabriques de notre société ne seront outillées que pour la transformation de l'alumine provenant de France, en aluminium, la première opération, c'est-à-dire la transformation de la bauxite en alumine devant se faire dans les usines de la Société des Bauxites et Alumines de Provence, en France, dans les environs des carrières.

Agreez l'assurance de notre considération distinguée,

EMIL COLLETT, S. KLOUMAN

Administrateurs directeurs de la Société par actions Høyangfaldene Norsk Aluminium C^o, dont le siège est à Christiania (Norvège).

L'« Œuvre » militaire

L'abus des automobiles militaires

Cinq heures — l'heure chic — hier samedi, rue de la Paix. Une grosse limousine militaire de la réserve générale automobile — la voiture R. G. A. n° 1609 — conduite par un chauffeur militaire, promène de porte en porte une femme élégante, une fillette charmante et sa nounou. La voiture vient du Bois, sans doute, car le cerceau et les jouets de plein air de l'enfant sont accrochés dans le coupé. Et les passants s'arrêtent, stupéfaits de voir, par ces temps de pénurie d'essence, cet équipage militaire transformé en voiture de visites et de courses pour femme du monde !

Deux amputés passent, sautillant sur leurs béquilles ; l'un d'eux, décoré de la médaille militaire et de la croix avec palme, murmure des mots-amers entre ses dents : « C'est tout de même pas pour qu'on se balade à nos frais qu'on s'est fait casser la g... ! »

Ne pourrait-on donner des ordres — si haut placé que soit le bénéficiaire de la R. G. A. 1609 — pour que cesse, en plein cœur de Paris, à une époque où chaque litre d'essence est précieux, où chaque soldat doit avoir un rôle utile, ce spectacle indécent ?

Mortimer-Mégré

Réponses

A. Z. 4. — Non, il n'est assujéti à une nouvelle visite qu'un an après.

Vanisberghe. — Vous avez droit à l'allocation journalière spéciale jusqu'à l'échéance des premiers arrérages de votre pension, en vertu du décret du 1^{er} janvier 1915.

R.G.A.V. 23. — Plus maintenant. Ils ont droit à leur solde. 2^o Décret récent. 3^o Oui.

L. L. S. P. 81. — Jusqu'à la fin des hostilités, non. Mais on peut vous priver de votre tour actuel.

A. S. 31. — Oui. L'une est donnée en suite de blessure ou de maladie contractée en service ; l'autre, en suite de maladie contractée hors du service.

A. L. 216. — Oui.

Mme Mailley. — Impossible de le savoir, mais le fait est glorieux par lui-même.

D. P. classe 1894. — Nous l'ignorons.

E. G. 666. — 1^o A votre chef de corps ; 2^o oui ; 3^o oui.

C. Z. Z. L. — Vous devez faire erreur, nous ne connaissons pas cette circulaire.

A. B. 161. — 1^o Oui. 2^o Directement au ministère, puisque vous êtes détaché dans une usine.

C. D. 162. — 1^o C'était réglementaire. Cette situation va être modifiée. 2^o C'est évidemment absurde.

P. B. 608. — Le projet est déposé, mais la loi n'est pas encore votée.

Hubert n° 10. — 1^o Non. Il faut être du service armé. 2^o Oui. 3^o Oui.

A. C. 354. — 1^o Oui. 2^o Nous croyons que c'est un cas de réforme.

Une injustice criante

qu'il faut faire cesser

Nous avons reçu, à *L'Œuvre*, une lettre signée d'une vingtaine de petits loueurs de taxis, possédant chacun juste une voiture, et tous réformés par suite de blessures de guerre, qui protestent contre un abus criant.

Actuellement, comme on sait, il n'y a plus d'essence chez les marchands, et les raffineurs, en raison des ordres et des interdictions qu'ils ont reçus, n'en délivrent plus que sur bon de réquisition fourni par l'autorité militaire.

Or, l'autorité militaire autorise les grandes compagnies de taxis à prendre toute l'essence qui leur est demandée, au point que la Compagnie Générale des Voitures a pu conserver son école de chauffeurs et continue à faire rouler ses voitures d'écoliers !

Par contre, les petits loueurs se voient refuser tout bon, ils sont donc obligés d'arrêter leur service et sont privés de leur gagne-pain.

Il est vraiment scandaleux que les petits soient privés de tout travail alors que les gros reçoivent du superflu !

La publicité malhonnête

A la suite de très nombreuses plaintes, une instruction fut ouverte en 1912 contre l'Institut Hann, rue du Louvre, pour escroquerie et exercice illégal de la médecine.

Le sieur Hann, condamné plusieurs fois déjà, exploitait à la fois le susdit institut et une inépuisable clientèle avec le concours d'un officier de santé du nom de Carrigue, et d'un pharmacien nommé de Perroud. Sa publicité était reçue dans tous les journaux et atteignait chaque année plusieurs centaines de mille francs.

Hann ne se contentait pas de ses consultations : auteur et éditeur, il inondait Paris et l'étranger de brochures aussi variées que fallacieuses.

Les malades se plaignirent, l'école de pharmacie porta plainte et Hann prit la fuite.

Traduit hier devant la huitième chambre du tribunal correctionnel, Hann faisait défaut. Il a été condamné à deux ans de prison et trois mille francs d'amende ; son complice Carrigue, l'officier de santé, à deux mois de prison avec sursis et cent francs d'amende, et le pharmacien de Perroud, défendu par M^e Guillaud, à un mois avec sursis et deux mille francs d'amende.

La surabondance des matières nous oblige à ne reprendre que demain la suite de notre feuilleton, les Mystères de Corneville.

Dernières Nouvelles

L'Allemagne reconnaît...

L'agence Wolff n'a pas pour habitude de communiquer aux neutres des extraits d'opinions de journaux allemands. Elle a cru, cependant, devoir télégraphier avant-hier à Genève, presque en extenso, un article du Berliner Tageblatt intitulé : La situation.

Il est manifeste que cet article a été inspiré par la chancellerie impériale. Aussi ne faut-il pas négliger les indications qu'il nous fournit.

« Nos hommes d'Etat responsables, pleinement d'accord avec les chefs militaires, considèrent la situation actuelle sous un autre jour que lorsque le chancelier de l'Empire parla de négociations de paix. L'écho que ces ouvertures avaient eu dans les pays ennemis montra que les hommes dirigeants de ces pays ne se rendaient nullement compte de ce à quoi ils pouvaient arriver... »

N'est-ce pas expressif ? Peut-on d'une manière plus nette indiquer que la pacifique Allemagne n'est pas responsable de la continuation de la guerre, et qu'elle ne demande, depuis longtemps, qu'à s'arranger avec ses adversaires ?

Mais ce n'est pas tout. L'Allemagne n'est pas seulement innocente de tous les crimes qu'on lui reproche, elle est la victime douloureuse de la Quadruple-Entente :

« Nous sommes assurés, écrit le Berliner Tageblatt, que tous nos dirigeants sont conscients de la violence de la guerre d'extermination menée contre nous, et sont décidés à y faire face par tous les moyens. Nous devons affirmer que nous voulons conduire cette lutte avec la dernière énergie pour notre existence. »

Où sont les grands refrains de conquête qu'entonnait naguère la presse allemande ? « Lutte pour l'existence », « guerre d'extermination menée contre nous ». Au moment où achève de se dérouler l'assaut « irrésistible » qui devait nous porter le dernier coup et nous livrer sans défense à la merci de Guillaume II, cette modération dans la phraseologie officielle allemande ne manque pas de signification. — G. O.

Et la Belgique était heureuse

Amsterdam, 18 mars. — Le Maasbode publie de nombreux jugements pour « trahison » en temps de guerre, prononcés par les conseils de guerre allemands dans la région de Mons.

Neuf personnes, dont une femme, ont été condamnées à mort ; trois aux travaux forcés à perpétuité ; trois à quinze ans de travaux forcés ; vingt-huit, dont plusieurs femmes, à des peines moins élevées.

Le député, M. Louis Pépin, et le bourgmestre de Pâturages ont été acquittés.

LE TORPILLAGE DU "TUBANTIA"

La candide Allemagne ignore encore

La Haye, 18 mars. — Une dépêche de l'agence Wolff certifie qu'en Allemagne on ignore encore si le Tubantia a été torpillé ou s'il a coulé sur une mine.

Un rapport adressé au ministère de la marine hollandais considère les deux hypothèses comme admissibles et c'est aussi dans ce sens dubitatif que la presse s'est exprimée d'abord. Mais les témoignages officiellement enregistrés ont fait disparaître toute incertitude et ils concluent au torpillage.

Les neutres gardent leurs denrées

Copenhague, 18 mars. — A partir d'aujourd'hui, est interdite l'exportation des volailles vivantes ou mortes, de la viande de renne, du chocolat et du cacao sous toutes ses formes, du bétail et des chiffons de coton.

Amsterdam, 18 mars. — Le Middelburgsche Courant a annoncé récemment que de petites quantités de chocolat avaient été achetées dans divers magasins, avec l'intention de les exporter plus tard comme marchandises en dehors de la surveillance du trust d'outre-mer.

On annonce officiellement de La Haye que le trust a ouvert une enquête à Middelburg pour établir l'identité des coupables.

Berne, 18 mars. — On annonce à la Gazette de Francfort que l'exportation du thé a été interdite en Hollande.

Cloués comme Hindenburg

Zurich, 18 mars. — Suivant le Vorwarts, le parti petit mais puissant qui, grâce au système censitaire, gouverne en Prusse, essaya le 15 de donner un croc-en-jambe au chancelier. On discuta jusqu'à trois heures dans la chambre obscure de la commission du budget la question de droit public, mais tout le monde pensait aux questions relatives à la conduite de la guerre sous-marine.

Le même journal publie en trois colonnes le discours de Hoffmann. L'orateur a été d'une violence extrême ; faisant allusion à la statue de bois de Hindenburg et aux clous qu'on y plante, il a dit : « On cloue artificiellement Hindenburg comme si nous n'étions déjà pas tous assez cloués en Allemagne. »

La guerre sous-marine implacable

réclamée par les grands partis allemands

La retraite de l'amiral Tirpitz a suscité, entre autres conjectures, celle d'une détente prochaine.

Le chancelier Bethmann-Hollweg, homme de mœurs douces, est contrarié dans ses desseins humanitaires par un certain nombre d'animaux féroces, requins, tigres et vautours, qui veulent un carnage intense sur terre, dans les airs et sur les eaux. Cet homme de bien a commencé par purifier l'élément liquide d'où il vient d'extraire le requin Tirpitz. A chaque jour suffit sa peine : le reste viendra en son temps ; un peu de patience aidant, les hommes finiront par reconnaître qu'ils sont frères, et frères de M. Bethmann-Hollweg, etc.

Rien n'étant plus dangereux que les illusions optimistes, nous avons accueilli ce message comme tant d'autres. Or, aujourd'hui, nous assistons à une espèce de défilé des grands partis allemands qui déclarent solennellement leurs intentions. Et ces intentions, les voici exprimées avec toute la clarté désirable par les projets de loi déposés sur le bureau du parlement de l'Empire.

Les nationaux-libéraux

parti de la grande industrie et des doctrinaires bismarckiens, demandent au parlement de décréter ce qui suit :

« Constatant que l'Angleterre ne mène pas la guerre seulement contre la force armée de l'Allemagne, mais qu'elle a pris des mesures de brutale contradiction avec les principes du droit des gens pour empêcher le ravitaillement de l'Allemagne en denrées alimentaires et en matières premières et empêcher le peuple allemand par la faim ;

« Constatant d'autre part que l'Allemagne, en menant à fond et sans égard la guerre sous-marine, est en état d'aggraver considérablement la disette du fret anglais et de rendre par là très difficile le ravitaillement du peuple anglais en denrées alimentaires et en matières premières, peut-être même de le rendre complètement impossible et d'amener ainsi la fin de la guerre par le triomphe de l'Allemagne.

« Le Reichstag demande au chancelier de ne conclure avec d'autres puissances aucun arrangement susceptible de limiter notre droit de mener à fond la guerre sous-marine, etc... »

Le centre

parti catholique, devenu opportuniste gouvernemental :

« Nous demandons au Reichstag de transmettre au chancelier de l'Empire la déclaration ci-après :

« Puisque les sous-marins ont prouvé qu'ils étaient une arme efficace dans notre guerre contre l'Angleterre, le Reichstag espère que, comme la question de l'emploi des sous-marins n'est pas encore réglée par le droit des gens, l'Allemagne saura se garantir la liberté de l'emploi de cette arme dans ses négociations à ce sujet avec d'autres Etats » (c'est-à-dire avec les Etats-Unis).

Les conservateurs

groupe extrêmement influent de la noblesse protestante :

« Nous demandons au Reichstag de décider que la déclaration suivante sera remise au chancelier de l'Empire :

« En face des tentatives de l'Angleterre d'anéantir notre peuple par le blocus et la famine, nous devons employer tous les moyens militaires dont nous disposons contre l'Angleterre, combattre ce pays également sur le terrain économique et entraver le ravitaillement du peuple anglais ; la seule façon de mettre en pratique les décisions récemment publiées par les autorités impériales au sujet de la guerre sous-marine est de tirer le meilleur parti possible de nos sous-marins. »

D'autre part, le Lokal Anzeiger, officieux mais libéral, fait savoir que « les hommes d'Etat responsables sont en plein accord avec les chefs militaires » et qu'ils sont résolus à poursuivre la guerre « au moyen de toutes les armes disponibles ».

En admettant donc que les libéraux et les socialistes résistent, qu'est-ce que leur opposition pourrait effectuer contre les nationaux-libéraux, le centre et les conservateurs réunis ?

Simagrées autrichiennes

Une dépêche de Vienne aux journaux des pays neutres signale un de ces petits événements autrichiens qui montrent avec quelle sérénité la bonne vieille Autriche persévère dans ses habitudes les plus grotesques : « L'archiduc héritier est promu d'un seul coup aux grades de vice-amiral et de feld-maréchal. »

Le fortuné jeune homme s'est aussitôt transporté à Vienne pour présenter à l'empereur, d'un seul coup également, le nouveau maréchal et le nouveau vice-amiral. Puis, habillé en maréchal, il est parti pour Lubiana ; puis, habillé en amiral, il est parti pour Pola.

Il va sans dire que deux délégations militaires sont allées faire antichambre à Schönbrunn pour remercier le monarque du grand honneur fait à l'armée et à la flotte.

Informé de cette double nomination qu'il a apprise dans son lit où il faisait le malade, Ferdinand de Bulgarie a immédiatement recouvert la santé, et il s'est mis à la poursuite du jeune homme. Servile et coward, il chemine maintenant vers le Sud, ravi du nouveau prétexte qui lui permet de ne pas être où il devrait et de flagorner un garçon qui sera empereur un de ces jours.

Les finesses du communiqué allemand

Voici avec quelle admirable désinvolture le grand état-major allemand fait connaître au monde le résultat des cinq attaques successives qu'il avait infructueusement dirigées le 17 mars contre notre front de Verdun :

En raison des conditions variables de visibilité, l'activité du combat a été moins vive des deux côtés au cours de la journée d'hier.

Il est certain que la visibilité du succès a laissé ce jour-là, pour les Allemands, beaucoup à désirer.

A la Cour monténégrine

Bordeaux, 18 mars. — M. Islavine, ministre de Russie, a remis aujourd'hui, avec le cérémonial habituel, au roi Nicolas de Montenegro, dans sa villa de Mérginac, les lettres de l'empereur de Russie qui l'accréditent auprès de lui en qualité de ministre plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire. Les discours d'usage qui ont été prononcés empruntent aux événements actuels un intérêt tout particulier.

Une journée serbe

Le Comité de Secours National, dans une réunion qui a eu lieu hier matin, sous la présidence de M. Appell, a décidé de se charger de l'organisation, au cours du mois de juin, d'une journée en l'honneur de l'héroïque Serbie. Assistants à cette réunion : MM. Vesnich, ministre de Serbie ; Pugliesi-Conti et Marin, députés.

Conférence internationale

Déférant au désir de MM. Luigi Luzzatti et de Timiriaseff, présidents des comités parlementaires italien et russe du commerce, la Conférence parlementaire internationale du commerce est remise, avec l'agrément du président de la République, aux 24, 25, 26, 27 avril. Cette remise permettra d'ailleurs d'inviter à l'assemblée plénière de Paris le Parlement portugais.

ASSASSIN DE SON LIEUTENANT

Marseille, 18 mars. — Le conseil de guerre de la 15^e région a condamné aujourd'hui un soldat de la légion garibaldienne, nommé Jean Cassetta, qui, dans la nuit du 3 au 4 mai 1915, avait assassiné, pendant son sommeil, avec une barre de fer, le lieutenant Angelo Arizio, du 1^{er} étranger, dont il était l'ordonnance.

Le vol avait été le mobile du crime.

Les idées qui passent

Le haut commandement

M. Clemenceau (Homme enchaîné) commente le discours d'Accambray, coupable d'avoir voulu dire tout haut « ce que l'on ne doit même pas penser tout bas ». D'un coup de patte — la griffe du tigre — il égratigne une fois de plus le généralissime, et, en passant, le nouveau ministre de la guerre, ami du généralissime :

Le général Gallieni, malade, quitte le ministère de la guerre, pour être remplacé par un homme qui saura certainement se garder de tous conflits avec la puissance irresponsable signalée par M. Accambray. C'est elle qui triomphe en cette affaire, jusqu'à ce que les yeux de certains aveugles soient enfin dessillés.

M. le général Zurlinden (Gaulois) par contre, est résolument « joffriste » :

Nos armées ont à leur tête le grand chef, dont le calme, le sang-froid, les talents, l'énergie ont fait échouer, jusqu'ici, tous les plans de l'empereur Guillaume et de son inimitable grand état-major.

Ce n'est pas seulement à la force d'âme, à la pondération d'esprit, aux décisions énergiques du général Joffre, à la hauteur de son caractère, que nous devons ces grands résultats ; c'est aussi à sa perspicacité, à sa rare connaissance des hommes, qui lui ont permis, même sous la pression de l'ennemi, de reconstituer le haut commandement de ses armées, au fur et à mesure que les événements le lui imposaient, et de trouver chaque fois l'homme qu'il fallait.

C'est au général Joffre que nous devons Castelnau, son second dès avant la guerre, le vainqueur de Nancy, de la Somme, le grand chef qui a su inspirer une confiance illimitée à toute l'armée ; Foch, qui, dès le lendemain de sa nomination, crevait le centre allemand, près des marais de Saint-Gond, puis sauvait notre pays dans les Flandres ; Maunoury, le héros de l'Ourocq ; d'Espérey, de Langie, Sarrail... qui se sont couverts de gloire dans les journées de la Marne... et aujourd'hui Pétain, ce colonel de 1914, dont dix-huit mois de guerre, héroïquement employés, ont fait un général d'armée, dont le nom, inconnu hier, est aujourd'hui sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs de France.

Solidarité

Nous avons à remercier notre confrère le *Carnet de la Semaine* pour les lignes sympathiques qu'il a consacrées à la suspension de l'*Oeuvre*, sous la signature de « Jacques et Jean » :

VENDREDI. — Le gouvernement, quand il s'y met, a la main lourde. Pour avoir reproché, comme le *Journal* et comme le *Petit Parisien*, vingt lignes d'un article de M. Clemenceau, l'*Oeuvre* est frappée d'une suspension de quinze jours. Sans doute, au *Carnet*, on ne partage pas toutes les opinions de M. Clemenceau, ni surtout celles de M. Téry. Mais ils comptent l'un et l'autre parmi nos meilleurs écrivains. J'imagine que la presse ne faillira pas à son devoir qui est de protester, haut et ferme, contre une telle mesure, surtout quand elle est d'une partialité si avouable. Les gros tirages, en matière de journal, ne donnent pas de droits, ils ne créent que des devoirs. Et il est indigne d'un peuple qui combat pour la liberté et l'égalité de supporter qu'en l'*Oeuvre* et le *Petit Parisien*, coupables d'une même faute, le gouvernement fasse un choix. Est-ce une capitulation devant M. Jean Dupuy ? ou se venge-t-on de M. Gustave Téry ?

Mais la protestation de la presse française n'aura pas été aussi haute et ferme que l'imaginait le *Carnet de la Semaine*. Il est vrai qu'un journal de Châlons-sur-Marne, l'*Union Républicaine*, a découvert, pour expliquer ce fait, que « la solidarité professionnelle ne se conçoit pas en temps de guerre » ! Assez bizarre, en vérité...

En revanche, la presse suisse s'est montrée moins... neutre. Le *Genevois* reproduit cet écho de M. V. Snell :

Quand la censure sent que son maintien est menacé au Parlement, on la voit aussitôt faire risette à chacun, prendre des poses avantageuses et promettre tout ce qu'on voudra. Mais, dès qu'elle ne se croit plus en danger, la barbe de M. Gautier redevient agitée, électromagnétique et redoutable.

L'*Oeuvre*, de M. Gustave Téry, étant plusieurs fois rappelée et en état de récidive, s'est vu coller quinze francs.

Au total, jamais on n'a tant taillé, avorté et suspendu que depuis que M. Briand a déclaré qu'il n'y avait pas de censure !

Merci !

Verdun

Du lieutenant-colonel Rousset (Liberté) :

Un effort immense, prodigieux, colossal, qui se heurte à une résistance moralement et matériellement inébranlable, prudemment conduite, et aussi économiquement organisée que possible. La surprise est grande pour les Allemands qui comprennent, à leurs dépens, que ceci doit inévitablement finir par avoir raison de cela.

M. Albert Milhead (Rappel) :

Au vingt-sixième jour de la bataille de Verdun, il apparaît nettement que nos ennemis sont décontenancés et l'impression persiste qu'ils continuent leur offensive par automatisme plus que par raison et qu'ils persévèrent moins par espoir d'aboutir que par crainte de voir dresser un procès-verbal de carence.

Polybe (Figaro) parle de M. Clemenceau, de M. Accambray, de la liberté de la parole et de la victoire de Verdun. Voici divers extraits de son article :

Un père conscript qui a beaucoup parlé, —

discours vifs, incisifs, — et qui a beaucoup écrit, articles longs, où l'économie s'élevait quelquefois aux cieux somptueux, ou la métaphysique descendait toujours aux onques profondes. — ce sont ses plaintes, l'autre matin, que la troisième République eût, comme Byzance, ses « silénitaires ».

J'ai signé la pétition contre la censure politique ; ayant mis leurs noms sur le document, quelques-uns y reconnurent des phrases de mon style. La liberté de la parole n'est pas un droit moins certain que la liberté de la plume. Plus aux dieux, cependant, à ceux qui président à la naissance du régime parlementaire et qu'on devrait appeler Royer-Collard et Tocqueville, que des « silénitaires » eussent fermé à sa première phrase la bouche qui s'est ouverte à la Chambre dans la séance du 16 mars ! Ils auraient rendu service à une cause qui ne restera toujours chère et que de faux amis compromettent comme à plaisir. Il y a des parlementaires qui semblent avoir entrepris de suicider le régime parlementaire.

Il publie ensuite une belle lettre d'un officier supérieur qui combat sous Verdun. Les mâles silhouettes de Castelnau et de Pétain y sont esquissées :

La citadelle de Verdun est intacte malgré ses blessures. Castelnau en face du kaiser ; quelle joie pour nous tous de le saluer ce matin ! Quel bon sourire il a eu pour nous !

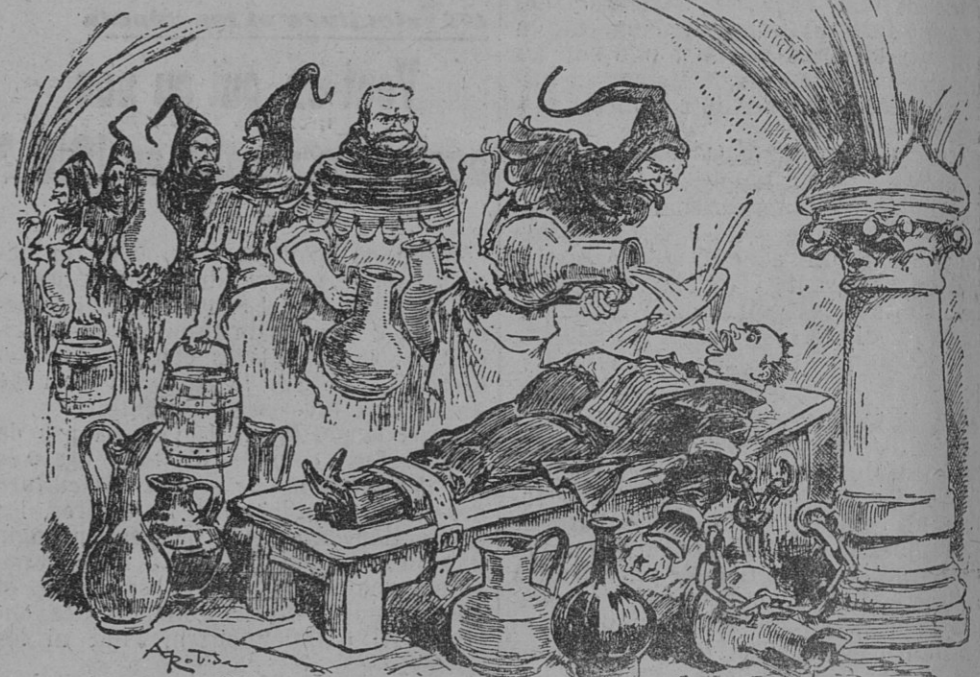
... Maintenant, la situation est calmée. Voici le général Pétain ; toute l'armée commet son énergie et sa vaillance ; il répand la confiance.

... Pétain et Castelnau donnent leurs ordres clairs, précis, aussi calmes qu'à la manœuvre :

Quelle joie pour nous quand nous sommes rentrés l'autre nuit, au petit village de Verdun qui sera célèbre pour toujours, d'apercevoir Castelnau, à travers sa fenêtre sans rideaux, assis à une petite table éclairée par une seule bougie, donnant ses instructions pour la bataille du lendemain !

URODONAL

A supprimé le supplice de l'eau



Pour être dissous, l'acide urique exige 18.000 fois son poids d'eau froide. L'URODONAL le dissout comme l'eau chaude dissout le sucre. Pourquoi le supplice de l'eau, lorsque vous avez la « saignée urique » par l'URODONAL ?

MESTRE & BLATGÉ

46, Avenue de la Grande-Armée
PARIS

TOUS	ARTICLES
LEGGINGS en vache, 24, 22 50 et...	20 »
LEGGINGS en cuir noir et jaune, imitation porc...	15 »
LEGGINGS en toile gris bleu et kaki.	12 50
BANDES MOLLETIÈRES, drap kaki, gris bleuté et marine	2 45
BOTTES CAOUTCHOUC	37 50
BOTTILONS CAOUTCHOUC	25 »

LES SPECTACLES

Cet après-midi :
COMEDIE-FRANÇAISE. — La Fille de Roland.
OPERA-COMIQUE. — Louise.
OPERA. — Chatterton ; Les Grandes Dames.
THEATRE LYRIQUE. — Muzette Nitouche.
THEATRE SARAH-BERNHARDT. — Vaudeville, Porte-Saint-Martin, Variétés, Réjane, Palais-Royal, Renaissance, Gaité, Théâtre Antoine, Gymnase, Châtelet, Apollo, Athénée, Bouffes-Parisiens, Ambigu, Capucines, Cluny, Déjazet, Grand-Guignol, Folies-Bergères, mêmes spectacles que le soir.
SORBONNE. — 3 h. Matinée nationale avec le concours de Mlle Yvonne Gall, M. Henri Fabert, Mlle C. Mulet, M. Léon Segond, M. Ricardo Vinas, M. Henri Rabaud et de l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire. — Allocation de M. Léopold Mabileau.
OPERA. — 2 h. 30. — Les Landes ; Roméo et Juliette (acte IV) ; Faust, de Ch. Gounod (acte II) ; Mme Jeno (Henriette retirée) ; Suite de Danse, de Chopin.
Ce soir :
COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — Mlle de la Seiglière.
OPERA. — 8 h. — L'Assommoir.
OPERA-COMIQUE. — 7 h. 30. — La Tosca.
VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Cahir.
TH. SARAH-BERNHARDT. — La Tour de Nesle.
GAITE. — 8 h. 30. — Coralie et Cie.
GYMNASSE. — 8 h. 45. — La Layette.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Le Poilu, etc.
VARIETES. — 8 h. 30. — Le Dindon.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La Femme Nue.
ATHENEE. — Le Coq en Pale.
THEATRE ANTOINE. — Nono.
RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.
TH. REJANE. — 8 h. 15. — 1914-1917.
CHATELET. — 7 h. 50. — Les Exploits d'une petite Française.
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 15. — Kit.
NOUVEAU-AMBIGU. — Ma Tante d'Honfleur.
THEATRE LYRIQUE. — 8 h. 15. — Galathée ; les Noces de Jeannette.
APOLLO. — La Cocardie de Mini Pinson.
FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. — A la Parisienne !
OLYMPIA. — 8 h. 30. — Spectacle varié.
CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — Spectacle varié.
MONCEY. — 8 h. — Si j'étais Roi.
ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.
CLUNY. — 8 h. 30. — Comtesse de Printemps.
CITY. — 8 h. 15. — Paris aux Quinquets, revue.
DEJAZET. — 8 h. 30. — Les Fiancés de Rosalie.

EXIGEZ PARTOUT LE

BRILLANT INSTANTANÉ
MIROR
NETTOIE ET POLI
TOUS LES
MÉTAUX
ARGENT, CUIVRE,
NICKEL, FER, LAI, ETC

La Grande MARQUE FRANÇAISE
Usine du LION NOIR MONTROUGE

PILULES FOSTER

Sans rivaux pour : douleurs dans le dos et les membres, courbature, rhumatisme, sciaticque, faiblesse des reins et de la vessie, calculs et troubles urinaires, hydriété, empoisonnement du sang par l'acide urique, etc.

DANS TOUTES LES PHARMACIES ET PAR POSTE
H. BINAC, pharm., 25, r. St-Ferdinand, Paris.
3 fr. 50 la boîte ; 6 pour 19 fr.

Le gérant : ANTOINE KLEINBERG.
Imprimerie WELLMOFF et ROGEE
10-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.